

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Sulfate No.1**
- **Code du produit:** 00515221, 505291, 515220BT, 4515220BT, 00515229BT, 00505291
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Baryum chlorure dihydraté
acide salicylique
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Conseils de prudence**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 1)

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405 Garder sous clef.

· **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.
- **Composants contribuant aux dangers:**
Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 9004-34-6 EINECS: 232-674-9 RTECS: FJ5691460	cellulose	40–50%
CAS: 10326-27-9 EINECS: 233-788-1 Numéro index: 056-004-00-8 RTECS: CQ 8751000	Baryum chlorure dihydraté ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Acute Tox. 4, H332	20–30%
CAS: 69-72-7 EINECS: 200-712-3 Numéro index: 607-732-00-5	acide salicylique ⚠ Repr. 2, H361; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	20–30%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation** : Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- **après contact avec la peau** :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Consulter un médecin.
- **après contact avec les yeux** :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).
Envoyer immédiatement chercher un médecin
- **après ingestion** :
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
Recourir à un traitement médical
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**
Irritation et corrosion
après inhalation:
irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire
en cas d'ingestion:
irritation
état maladif
vomissement
diarrhée
vertiges
douleurs
paralysie de la respiration
troubles du système nerveux central
troubles cardio-vasculaires
- **Risques:**
risque d'évanouissement
risque de perturbations du rythme cardiaque
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 2)

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit est sous forme de comprimés non combustible.

Préparation contenant des composants combustibles.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Gaz hydrochlorique (HCl)

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- **Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la substance.

Veiller à une aération suffisante

- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8

- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* 7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- **Conseils pour une manipulation sans danger :** En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration

- **Mesures d'hygiène :**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre les effets de la lumière

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

US-F

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 9004-34-6 cellulose

PEL (USA)	Valeur à long terme: 15* 5** mg/m ³ *total dust **respirable fraction
REL (USA)	Valeur à long terme: 10* 5** mg/m ³ *total dust **respirable fraction
TLV (USA)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
EL (Canada)	Valeur à long terme: 10* 3** mg/m ³ *total dust, **respirable fraction
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ paper fibre, total dust
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ paper fibre, poussières totales

CAS: 10326-27-9 Baryum chlorure dihydraté

PEL (USA)	Valeur à long terme: 0.5 mg/m ³ as Ba
REL (USA)	Valeur à long terme: 0.5 mg/m ³ as Ba
TLV (USA)	Valeur à long terme: 0.5 mg/m ³ as Ba
EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.5 mg/m ³ as Ba

· **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.

· Equipement de protection individuel :

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

· Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre P2

· Protection des mains :

Gants de protection.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme / État physique : Tablettes
Couleur : blanc

· Odeur : inodore

(suite page 5)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 4)

· Seuil olfactif:	Non applicable.
· valeur du pH (1.9 g/l) à 20°C (68°F):	3
· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non applicable.
· Point d'éclair :	157°C (314.6°F) (CAS: 69-72-7 acide salicylique)
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Sous la forme sous laquelle il a été livré, le produit ne peut provoquer de coup de poussière ; l'apport de poussière fine implique cependant un risque de coup de poussière
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité à 20°C (68°F):	2.1 g/cm ³ (17.52 lbs/gal)
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s):	
l'eau :	Partiellement insoluble.
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable.
· Viscosité :	Non applicable.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0 %
Teneur en substances solides :	100 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** La poussière peut former avec l'air un mélange explosif
- **Stabilité chimique**
Stable à température ambiante
Pertes d'eau de cristallisation en cas de fort réchauffement
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions au contact des agents de réduction
Réactions aux agents d'oxydation puissants
Réactions aux acides
acide furanne-2-percarbonique
---> Danger d'explosion
- **Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Composés chlorés
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

* 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Classification selon la procédure de calcul:
- **Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :**

Oral	GHS ATE _(MIX)	345 mg/kg (.)
------	--------------------------	---------------

(suite page 6)

— US-F —

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 5)

Inhalatoire	GHS ATE _(MIX)	5.7 mg/l/4h (dust)
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
CAS: 9004-34-6 cellulose		
Oral	LD50.	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (lapin) (RTECS, limit test)
Inhalatoire	LC50.	>5.8 mg/l/4h (rat) (RTECS, limit test)
CAS: 10326-27-9 Baryum chlorure dihydraté		
Oral	LD50	100 mg/kg (ATE) (for calculation) 118 mg/kg (rat) (anhydrous - IUCLID)
Inhalatoire	LC50	1.5 mg/l/4h (ATE)
CAS: 69-72-7 acide salicylique		
Oral	LD50	891 mg/kg (rat) (GESTIS)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (rat) (GESTIS)
Inhalatoire	LC ₀	>0.225 mg/l (rat) (4h (LC))
	LC50	>0.9 mg/l/1h (rat) (dust, aerosol) (Registrant, ECHA: no mortality at this dose)

· Effet primaire d'irritation :**· de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**· des yeux :**

Provoque des lésions oculaires graves.

Danger d'opacification de la cornée.

· Informations sur les composants :

CAS 10326-27-9 : chronique: dermatite

CAS: 9004-34-6 cellulose		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : pas irritation)
CAS: 69-72-7 acide salicylique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : irritation légère) (IUCLID)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin : fortes irritation) (IUCLID)

· Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**· Informations sur les composants :**

CAS 69-72-7: Sensibilisation possible chez les personnes prédisposées.

CAS: 9004-34-6 cellulose		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
CAS: 69-72-7 acide salicylique		
Sensibilisation	OECD 406	(négatif) (IUCLID)

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

Aucun des composants n'est compris.

· Other information: Voir chapitre 8/15**· Synergique produits:** non disponible**· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Les indications suivantes concernent au mélange :

Repr. 2

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 6)

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
CAS 10326-27-9 : Absorption: le tractus gastro-intestinal, les muqueuses
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.
- **Résultats sur l'homme :** CAS 10326-27-9 : Lésion de: reins

12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 10326-27-9 Baryum chlorure dihydraté

LC50	870 mg/l/48h (Leuciscus idus) IUCLID
------	-----------------------------------------

EC50	21.9 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
------	-------------------------------------------

CAS: 69-72-7 acide salicylique

LC50	90 mg/l/48h (Leuciscus idus) (DIN 38412 Teil 15) (Merck)
------	-------------------------------------------------------------

EC50	230 mg/l/24h (Daphnia magna) (OECD 202) (Merck)
------	----------------------------------------------------

· Autres indications :

Toxique chez les poissons:
Ba > 158 mg/l

· Persistance et dégradabilité

CAS: 69-72-7 acide salicylique

OECD 301 C	88 % / 15 d (facilement biodégradable) (Modified MITI Test)
------------	-------------------------------------------------------------

· Potentiel de bioaccumulation

CAS: 10326-27-9 Baryum chlorure dihydraté

log Pow	0.85 (.)
---------	----------

CAS: 69-72-7 acide salicylique

log Pow	2.26 (.) (experimental)
---------	-------------------------

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés :

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· DOT, IMDG, IATA

néant

(suite page 8)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 7)

· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT, IMDG, IATA · Classe	néant
· Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

*15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

CAS: 10326-27-9 | Baryum chlorure dihydraté

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Proposition 65

· Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:

Aucun des composants n'est compris.

· New Jersey Right-to-Know List:

CAS: 9004-34-6 | cellulose

· New Jersey Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris.

· Pennsylvania Right-to-Know List:

CAS: 9004-34-6 | cellulose

· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris.

· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)

CAS: 10326-27-9 | Baryum chlorure dihydraté | D, CBD(inh), NL(oral)

· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)

Aucun des composants n'est compris.

· Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 01/28/2020

Numéro de version 22

Révision: 01/28/2020

Nom du produit: Sulfate No.1

(suite de la page 8)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

• Date d'impression / revue le: 01/28/2020 / 21

• Acronymes et abréviations:

- OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
- STOT: specific target organ toxicity
 - SE: single exposure
 - RE: repeated exposure
- EC50: half maximal effective concentration
- IC50: half maximal inhibitory concentration
- NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
- ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 - A1 - Confirmed human carcinogen
 - A2 - Suspected human carcinogen
 - A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 - A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 - A5 - Not suspected as a human carcinogen
- IARC - International Agency for Research on Cancer
 - Group 1 - Carcinogenic to humans
 - Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 - Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 - Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 - Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
- NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 - Group K - Known to be Human Carcinogens
 - Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- NIOSH: National Institute for Occupational Safety
- OSHA: Occupational Safety & Health
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 4
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

• Sources.

- Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.
- GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)
- ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>
- IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

• * Données modifiées par rapport à la version précédente